



17.06.2011 - 14:30 Uhr

Prise de position du TCS concernant la décision du TAF sur le 140

Bern (ots) -

Suite à la décision du Tribunal Administratif Fédéral publiée aujourd'hui, le porte-parole du TCS s'est exprimé ainsi: "Le TCS prend acte de la décision du Tribunal Administratif Fédéral. Il examine actuellement les documents à disposition et se réserve le droit de faire recours au Tribunal Fédéral. "

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28,
mvolpi@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr
(www.flickr.com/photos/touring_club/collections).
Les vidéos du TCS sont sur Youtube (www.youtube.com/tcs).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100627084> abgerufen werden.